

NOM PRENOM: FO	FORMATION:
----------------	------------

## PARCOURS DE FORMATION DEUX-ROUES

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

## Parcours théorique : ..... heures

La formation théorique portant sur des questions «d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (tests collectifs ou sur la borne à votre disposition) ou via Internet.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Quatre thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces quatre cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

code « accéléré » cours théoriques et tests (3 jours de formation)	
Parcours pratique :	
Nous vous proposons :	
Heure(s) de théorie (échanges sur les représentations individuelles autour de la cond et apports théoriques en lien avec le code de la route)	uite
Heures de leçons de conduite hors circulation (plateau)	
Heures de leçons de conduite en circulation	

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

<ul><li>- en rase campagne ;</li><li>- sur autoroute ;</li><li>- de nuit (leçons prises en hiver).</li></ul>	
1 heure de sensibilisation aux risques routiers (avec un parent pour les élèves mineurs) pour les permis AM	5